



## Mise en location-gérance d'un établissement

(Art.L144.3 du code du commerce)

**Merci de nous faire parvenir votre dossier par courrier, accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :**

*Chambre de Commerce et d'Industrie – Centre de Formalités des Entreprises  
2, avenue de la Préfecture – CS 64204  
35042 RENNES Cedex*

- ✓ <<<Imprimé M2>>> rempli et signé en original sur les 3 feuillets ou si vous souhaitez être accompagné dans votre formalité, allez sur notre site : <<<[www.cfenet.fr](http://www.cfenet.fr)>>>
- ✓ Extrait **K Bis** ou copie
- ✓ Pouvoir signé en original s'il y a lieu
- ✓ Chèque de **74.31 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

**FORMALITE A TRANSMETTRE PAR COURRIER AU CFE A PARTIR DE LA DATE D'EFFET**